



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION LE POOOL

2, rue de la Mabilais
35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION LE POOOL

2, rue de la Mabilais
35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Vigie de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE POOOL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LE POOOL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe des comptes annuels concernant la première application (obligatoire) du règlement comptable ANC 2022-06 au 1^{er} janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,

selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les reclassements nécessaires à la bonne application du règlement ANC 2022-06, d'application obligatoire pour toutes les entités disposant d'une comptabilité au 1er janvier 2025, ont été effectués. Les opérations ainsi réalisées n'impactent pas la détermination du résultat net de l'association.

Les fonds d'expérimentation alimentent des projets pour lesquels nous nous sommes assurés que l'association a respecté les processus de sélection et de validation permettant de débloquer les aides financières présentes en comptabilité. Les mouvements financiers portant sur de ces fonds n'appellent pas de remarques et sont justifiés.

Les fonds dédiés comptabilisés à la clôture ont pour objet le report d'actions prévues et dont l'absence de réalisation, ou la réalisation partielle, respectent les conditions contractuelles signées avec les financeurs. Les modalités de justification de la consommation des fonds dédiés ont été analysées.

De manière générale, nous avons mené des travaux sur la séparation des exercices et avons pu constater que le rattachement des produits et des charges, au regard des subventions, dépenses et actions spécifiques portées sur 2025, ne présentait pas d'anomalies significatives. Les produits et charges constatés d'avance restent correctement valorisés à la clôture.

Les modalités de détermination, maintien, calcul et actualisation des provisions pour risques et charges ont été contrôlées et n'appellent pas de remarques dans le cadre de nos travaux.

Nous avons procédé à la vérification des règles, méthodes et estimations comptables retenues pour l'arrêté des comptes et détaillées dans l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Cockpit et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Cockpit et la Vigie a validé cet arrêté.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES,

Le Commissaire aux comptes
SAS CAFEX, représentée par

Julien BASLÉ

Signé par Julien Basle
Le 27 mai 2026

Julien BASLÉ – Cabinet CAFEX
Expert-Comptable
Organisme agréé

doc_LwE9
tx_q6WDgQkxbMnJ

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I			
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	127 804	78 054	49 750	65 131
Autres immobilisations incorporelles	37 184	37 184		3 064
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	108 169	33 335	74 834	89 249
Autres immobilisations corporelles	1 116 188	671 298	444 890	504 205
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				1 499
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	495 810		495 810	509 513
Autres immobilisations financières	39 806		39 806	39 603
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 924 962	819 871	1 105 091	1 212 265
Comptes de liaison	III			
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	237 467	4 987	232 480	195 850
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	236 994		236 994	340 463
Charges constatées d'avance	81 068		81 068	64 305
Valeurs mobilières de placement	332 003		332 003	182 003
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 262 744		1 262 744	1 294 383
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 150 276	4 987	2 145 289	2 077 003
Frais d'émission des emprunts	V			
Primes de remboursement des emprunts	VI			
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII			
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	4 075 237	824 858	3 250 379	3 289 268



Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	719 039	719 039
Fonds propres complémentaires	152 903	152 903
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	831 163	693 016
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	453 741	478 239
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 491	-24 498
Situation nette	2 153 355	2 018 699
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	16 021	24 860
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	2 169 376	2 043 559
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	228 014	387 842
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	228 014	387 842
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	13 469	14 347
Provisions pour charges	123 230	120 389
TOTAL DES PROVISIONS IV	136 699	134 736
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	21 131	19 257
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 589	191 949
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	494 792	488 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 592	6 623
Produits constatés d'avance	43 187	16 688
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	716 291	723 132
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	3 250 379	3 289 268

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	97 482	83 887
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 059 874	1 006 799
dont parrainages	21 032	13 461
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 111 505	2 507 148
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	20 483	13 223
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	387 842	187 154
Autres produits	3 937	35
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	3 681 121	3 798 246
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 191 079	1 286 488
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	134 000	124 649
Salaires	1 418 091	1 390 601
Cotisations sociales	592 684	585 415
Dotations aux amortissement et dépréciations	126 479	94 050
Dotations aux provisions	2 841	8 351
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	228 014	387 842
Autres charges	15 850	2 819
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	3 709 038	3 880 214
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-27 916	-81 968
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 292	33 117
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	133	
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	24 425	33 117

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		56
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		56
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	24 425	33 061
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-3 491	-48 907
Produits exceptionnels V		24 409
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		24 409
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	3 705 547	3 855 772
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	3 709 038	3 880 270
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-3 491	-24 498
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 3 250 379 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -3 491 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

L'association a une activité économique et a pour objet de favoriser le développement économique du territoire par l'innovation.

Les missions de l'association consistent notamment à la mise en place de toutes les actions au service des startups et des entreprises permettant directement ou indirectement de :

- favoriser leur émergence
- maximiser le nombre de créations
- soutenir leur accélération
- participer à leur développement vers le leadership international

A travers notamment :

- l'animation et la mobilisation de l'écosystème
- la fédération d'acteurs engagés dans les projets communs
- l'accompagnement individualisé
- l'attractivité de notre écosystème en France et à l'international
- les collaborateurs avec l'enseignement supérieur et la recherche

L'association peut en outre avancer des fonds dans le cadre de projets d'expérimentation.

L'association a également pour objet de mettre en oeuvre le label French Tech obtenu par l'écosystème numérique rennais élargi au territoire de Saint-Malo et le label Technopole décerné par RETIS, partenaire national de l'IASP (International Association of Science Parks and Business Incubators) et d'EBN (European Business Network).

Ces missions sont rendues par divers moyens, à savoir notamment :

- La mise en place de programmes d'accélération et d'accompagnement collectifs ou individuels
- L'organisation d'événements
- L'organisation d'actions de communication, de promotion et de marketing
- La mise en place d'une ouverture sur l'international
- La mise en place et la gestion d'expérimentations
- Le renforcement de relations avec l'enseignement supérieur et la recherche publique ou privée
- La gestion d'un ou plusieurs équipements immobiliers
- La mise en place de partenariats privés à l'année ou de sponsoring événementiels
- Et toutes les fonctions support nécessaires à la réalisation de ses objectifs

La structure articule son action avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème d'innovation - dont elle doit soutenir et amplifier les actions et non rentrer en concurrence avec - et un rôle de rayonnement du Territoire spécifiquement sur les sujets de l'entrepreneuriat innovant et des startups.

L'association perçoit notamment des financements publics et facture des prestations d'hébergement de start-up en s'appuyant sur une équipe de bénévoles.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 3 250 379 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -3 491 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général (issu du règlement ANC N° 2014-03 modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général) et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Changements comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03).

Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|--------------|
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ventilation des subventions par financeur

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Etat pour 126 549 €
 Région Bretagne pour 549 118 €
 Rennes Métropole pour 1 152 000 €
 Saint-Malo Agglomération pour 255 000 €
 Vitree Agglomération pour 20 000 €

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 4.04%.

Le montant provisionné à la fin de l'exercice inscrit au bilan s'élève à 123 230 €.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 228 014 euros.

- Evaluation des contributions des instances de direction et de gouvernance (COCKPIT - VIGIE - AGO)
 210 heures
 valorisation : 60 € / h
 valorisation totale = 12 600 €

- Evaluation des contributions des autres bénévoles
 260 heures
 valorisation : 11,88 € / h
 valorisation totale : 3 089 €

- Sont également mis gracieusement à la disposition de l'association pour usage propre par Rennes Métropole (contribution non valorisée)
 :
 RDC : Espace d'accueil

Rémunérations versées à certains dirigeants

Cette information n'est pas donnée afin d'éviter de servir une information individuelle.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	120 139	7 665		127 804
Autres immobilisations incorporelles	37 184			37 184
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	157 323	7 665		164 988
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	109 090	1 654	2 575	108 169
Autres immobilisations corporelles	1 104 611	19 997	8 421	1 116 188
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 499			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 215 200	21 651	10 996	1 224 357
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	509 513			495 810
Autres immobilisations financières	39 603			39 806
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	549 117			535 617
TOTAL GÉNÉRAL	1 921 640	29 316	10 996	1 924 962

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles	7 665			7 665		
Total immobilisations corporelles	21 651			21 651		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	29 316			29 316		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	10 996			10 996		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	10 996			10 996		

Commentaires : néant



Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	55 008	23 046		78 054
Autres immobilisations incorporelles	34 120	3 064		37 184
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	89 128	26 110		115 238
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	19 841	16 069	2 575	33 335
Autres immobilisations corporelles	600 407	79 312	8 421	671 298
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	620 248	95 382	10 996	704 633
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	709 375	121 492	10 996	819 871

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	26 110				
Immobilisations corporelles	95 382				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	121 492				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 996			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	10 996			

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	495 810	191 648	304 162
Autres immobilisations financières	39 806		39 806
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	11 675	11 675	
Clients, usagers et comptes rattachés	225 792	225 792	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 140	1 140	
Impôts sur les bénéfices	4 845	4 845	
Taxe sur la valeur ajoutée	63 346	63 346	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	162 035	162 035	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	4 629	4 629	
Charges constatées d'avance	81 068	81 068	
TOTAL	1 090 745	746 776	343 969

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1)	21 131			21 131
Fournisseurs et comptes rattachés	134 589	134 589		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	227 251	227 251		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 209	216 209		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	39 919	39 919		
Autres impôts, taxes et assimilés	11 412	11 412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	22 592	22 592		
Produits constatés d'avance	43 187	43 187		
TOTAL	716 291	695 160		21 131

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant



Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	871 943				871 943
Fonds propres avec droit de reprise	693 016		140 000	1 853	831 163
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	478 239	-24 498			453 741
Excédent ou déficit de l'exercice	-24 498	24 498	-3 491		-3 491
Situation nette	2 018 699		136 509	1 853	2 153 355
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	24 860			8 839	16 021
Provisions réglementées					
TOTAL	2 043 559		136 509	10 692	2 169 376

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PUI - Campus innovation	266 270		101 928			164 342	
Saint Malo Agglomération	14 874		5 498			9 376	
Rennes Métropole	72 582		27 161			45 421	
UE	34 116		25 241			8 875	
TOTAL		387 842	159 828			228 014	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	14 347		879		13 469
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	14 347		879		13 469
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	120 389	2 841			123 230
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	120 389	2 841			123 230
TOTAL DES PROVISIONS	134 736	2 841	879		136 699

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	19 604	4 987	19 604	4 987
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	19 604	4 987	19 604	4 987
TOTAL GÉNÉRAL	19 604	4 987	19 604	4 987

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de charge	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat 2025	15 689	17 759
TOTAL	15 689	17 759
TOTAL GENERAL	15 689	17 759

	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de ressources	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
TOTAL		
875 - Bénévolat		
Bénévolat 2025	15 689	17 759
TOTAL	15 689	17 759
TOTAL GENERAL	15 689	17 759

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 734	23 959
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	367 422	366 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 674	907
Instruments de trésorerie		
TOTAL	397 829	391 783

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	90 079	38 615
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 556	6 132
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	14 845	
Instruments de trésorerie		
TOTAL	106 480	44 747

Commentaires : néant



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	43 187	16 688
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	43 187	16 688
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	81 068	64 305
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	81 068	64 305

Commentaires : néant



Bilan Actif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Actif		Au 31/12/2024
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets et droits similaires		65 131
Autres immobilisations incorporelles		3 064
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		89 249
Autres immobilisations corporelles		504 205
Immobilisations corporelles en cours		1 499
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Immobilisations financières		
Participations et créances rattachées		
Autres titres immobilisés		
Prêts		509 513
Autres immobilisations financières		39 603
		TOTAL I
		1 212 265
II		
Comptes de liaison		
Actif circulant		
Stocks et encours		
Créances		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		195 850
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		340 463
Valeurs mobilières de placement		182 003
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		1 294 383
Charges constatées d'avance		64 305
		TOTAL III
		2 077 003
IV		
Frais d'émission des emprunts		
V		
Primes de remboursement des obligations		
VI		
Écarts de conversion actif		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)		3 289 268

Bilan Passif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Passif	31/12/2024
Fonds propres	
Fonds propres sans droit de reprise	
Fonds propres statutaires	719 039
Fonds propres complémentaires	152 903
Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires	693 016
Écarts de réévaluation	
Réserves	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projet de l'entité	
Autres réserves	
Report à nouveau	478 239
Excédent ou déficit de l'exercice	-24 498
	Situation nette
	2 018 699
Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement	24 860
Provisions réglementées	
	TOTAL I
	2 043 559
Comptes de liaison	II
Fonds reportés et dédiés	
Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés	387 842
	TOTAL III
	387 842
Provisions	
Provisions pour risques	14 347
Provisions pour charges	120 389
	TOTAL IV
	134 736
Emprunts et dettes	
Emprunts obligataires et assimilés	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	19 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 949
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	488 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6 623
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	16 688
	TOTAL V
	723 132
Écarts de conversion passif	VI
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)
	3 289 268

Compte de résultat N-1

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat	31/12/2024
Produits d'exploitation	
Cotisations	83 887
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
- dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de services	1 006 799
- dont parrainages	13 461
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	2 507 148
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 223
Utilisations des fonds dédiés	187 154
Autres produits	35
TOTAL I	3 798 246
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	1 286 488
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	124 649
Salaires et traitements	1 390 601
Charges sociales	585 415
Dotations aux amortissements et dépréciations	94 050
Dotations aux provisions	8 351
Reports en fonds dédiés	387 842
Autres charges	2 819
TOTAL II	3 880 214
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-81 968
Produits financiers	
Produits financiers de participation	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	33 117
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	33 117
Charges financières	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	56
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL IV	56
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	33 061
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-48 907

Compte de résultat N-1 (Suite)

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		15 342
Sur opérations en capital		9 067
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		24 409
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		24 409
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		3 855 772
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		3 880 270
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-24 498
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		